Densité de population et urbanisation des campagnes : le delta du Nil

Sylvie Fanchette
Géographe

Le delta du Nil fait partie des régions les plus densément peuplées de la planète. Avec des densités de l'ordre de 1000 habitants en zones « rurales » dont un cinquième est regroupé dans des agglomérations de plus de 10 000 habitants, et une capitale douze fois millionnaire, cet espace continue d'enregistrer des taux de croissance démographique très élevés. Toutefois, les logiques de redistribution de la population ont changé. Si, jusqu'aux années soixante-dix, ce sont les villes qui ont le plus bénéficié de cette croissance, on assiste depuis lors à une concentration de la population dans les communes les plus densément peuplées du Haut-Delta et à la périphérie des grandes villes, ce qui suggère que de nouveaux modes de mobilités sont apparus, notamment à proximité de ces dernières.

Pour comprendre l'évolution des mouvements de population dans le delta, dans un contexte économique où l'agriculture fait vivre relativement de moins en moins de monde, je suis partie sur l'hypothèse selon laquelle l'urbanisation des campagnes était une réponse apportée à la pression démographique. Dans un pays où la capitale regroupe un cinquième de la population, la diffusion de l'urbanisation, à la fois des modes de vie et d'habitat, ne peut être qu'intense, notamment dans le delta, localisé dans la zone d'affluence du Caire.

Ce processus d'urbanisation extrêmement complexe sera analysé dans ses composantes spatiales, démographiques, économiques et sociales.

Croissance et concentration de la population

Avec la moitié de la population qui vit dans les villes, le delta paraît moyennement urbanisé. Toutefois, si l'on ajoute les quelques 200 bourgades de plus de 10 000 habitants qui ne sont pas considérées comme des villes par les recensements, mais dont la moitié possèdent des caractéristiques urbaines, on peut estimer que près de 60 % de la population du delta vit dans des agglomérations de type urbain. Cependant cette armature urbaine est très déséquilibrée, car, au sommet de la hiérarchie urbaine, deux grandes villes, Le Caire et Alexandrie concentrent 58 % de la population du delta vivant dans des villes ou des agglomérations en voie d'urbanisation. Les grandes villes des provinces de plus de 100 000 habitants regroupent 12 % de cette population.

L'étude cartographique des mouvements démographiques a révélé que les logiques de répartition de la population en œuvre depuis les années soixante-dix dans cet espace extrêmement peuplé ont changé : ce ne sont plus les grandes villes qui accueillent la majeure partie de l'exode rural. On assiste à une tendance de plus en plus marquée de l'agglomération de la population dans les villes secondaires, dans de grosses bourgades, ou à la périphérie des grandes villes, alors que les régions de la périphérie du delta, excepté dans les périmètres bonifiés, stagnent et continuent à être marquées par l'exode rural. Les principales dynamiques de changement sont désormais celles impulsées par les grandes villes du delta, principalement Le Caire.

Le réseau des petites villes et des bourgades s'est étoffé, et les plus gros villages ont enregistré des taux de croissance très élevés, contrairement à ce qui se passait durant les années soixante.

Les communes péri-urbaines

Dans les années trente, l'exode vers les grandes villes paraissait constituer la seule réponse des ruraux à la surpopulation agricole relative de l'époque, en l'absence d'autres secteurs économiques capables d'absorber les actifs que l'agriculture ne pouvait pas faire

vivre. Cet exode avait atteint son apogée dans les années cinquante-soixante, où Le Caire croissait au rythme de près de 4 % par an. Depuis les années soixante-dix, cet exode s'est considérablement ralenti et les communes densément peuplées du Haut-Delta qui avaient le plus souffert de l'exode rural enregistrent des taux de croissance démographiques très élevés. C'est principalement à la grande périphérie du Caire, le long des berges du Nil et autour des grandes villes des provinces que ce phénomène est le plus remarquable. La ville s'étend ainsi sur son environnement rural, intégrant dans le tissu urbain villages et bourgs, tout en polarisant des agglomérations rurales satellites. Lorsque l'exode rural subsiste, il conduit aux périphéries anciennement rurales des grands villes et non en leur cœur, que certains habitants quittent d'ailleurs, opérant ainsi des migrations de déconcentration.

Le Caire redistribue maintenant à sa grande périphérie ses surplus démographiques, notamment les jeunes couples à la recherche de logements, et on assiste en parallèle à un mouvement de délocalisation des entreprises orchestré par l'État, de nombreuses usines ou petites manufactures se montrant intéressées par une fiscalité moins coûteuse qu'en centre-ville.

Ces banlieues enregistrent des taux de croissance qui varient entre 3,7 % et 5 % par an depuis 1976. De grosses bourgades, en perte de vitesse dans les années soixante, ont ainsi bénéficié de l'arrivée massive de populations urbaines, à une époque où le boom de la construction provoqué par l'investissement des contributions des émigrés du Golfe était à son apogée. L'habitat s'est fortement densifié. Des immeubles de plusieurs étages ont été érigés à l'emplacement d'anciennes maisons rurales et accueillent les enfants des habitants des bourgs et les jeunes couples urbains en mal de logement.

Toutefois ces banlieues, encore considérées comme rurales par les autorités administratives, ne bénéficient pas de services de type urbain (eau courante, tout-à-l'égout, voirie, services sociaux et éducatifs), malgré les fortes densités démographiques qu'elles supportent. Un urbanisme anarchique a vu le jour, sans être réglementé par les lois propres aux villes, et des immeubles et des habitations de tous genres ont été construits sans souci d'alignement. Le foncier y étant beaucoup moins onéreux que dans les villes, les communes péri-urbaines et les grosses bourgades ont le plus bénéficié du boom de la construction.

Autour des chefs-lieux des provinces, on assiste au même phénomène : un ralentissement du taux de croissance des villes au profit des bourgades périphériques.

L'influence du Caire, autrefois négative, dans le sens où elle avait tendance à aspirer la population urbaine comme rurale, est donc devenue plutôt favorable à la croissance démographique. Dans un rayon de 100 km autour du Caire et dans les alentours des grandes villes de province, les districts ruraux ont des balances migratoires positives. En 1986, 34 % des personnes nouvellement installées dans les agglomérations dites rurales du delta étaient d'origine urbaine et, dans 8 cas sur 10, originaires de villes du même gouvernorat (statistiques CAPMAS, 1986), ce qui atteste l'importance des migrations péri-urbaines.

Par ailleurs, de nouveaux modèles de mobilité ont émergé, freinant ainsi l'exode rural, et sont à l'origine de nouvelles logiques résidentielles. En effet, les migrations pendulaires de travail vers les grandes villes se sont amplifiées, notamment dans un rayon de 10 à 20 km autour des grandes villes des provinces, et jusqu'à 50 km dans le cas du Caire. Les grandes villes du Haut-Delta possèdent un pouvoir d'attraction très important sur les campagnes environnantes : entre 30 % et 40 % de ceux qui y travaillent n'y habitent pas. Attachés au village ou au bourg, car possédant un lopin de terre qui leur apporte une part non négligeable de leur alimentation de base (en lait et céréales) ou un logement qu'il ont pu construire sur leur terre avec les revenus de la migration, les villageois, même s'ils y trouvent du travail, sont de moins en moins attirés par la ville où le coût de la vie est trop élevé pour eux.

Ainsi, la population des villages et des bourgs s'est « tertiarisée » autour des grandes villes pourvoyeuses d'emplois administratifs, après s'être « secondarisée » dans les bassins industriels de Mahallat el Koubra et du Grand Caire.

Les grosses bourgades en voie d'urbanisation

Dans le Haut-Delta, le losange des fortes densités regroupe 70 % de la population, et 70 % de ce total vit dans des agglomérations de

plus de 10 000 habitants. Les densités de populations rurales et semi-urbaines dépassent 1 400 hab./km^2. Ces bourgades, qui ne sont pas désignées comme urbaines par les recensements de la population, forment le lieu le plus actif des transformations socio-économiques en œuvre dans le delta depuis les années soixante-dix et sont devenues, dans certains cas, des petits pôles migratoires à l'échelle locale.

Ainsi la densification du réseau urbain, du fait de la concentration de plus en plus poussée de la population dans des bourgades, a activé l'urbanisation des campagnes. Ces bourgades, sans jouer véritablement un rôle de ville, dans le sens où elles ne sont pas pourvues de prérogatives administratives d'encadrement des campagnes, injectent dans leur périphérie rurale les ferments de l'urbanisation de plus en plus dynamique des modes de vies et des modes de production. Certaines bourgades, notamment celles qui sont devenues les sièges des unités locales de développement, sont pourvoyeuses de services et tissent avec les villages environnants des relations de type urbain. Elles offrent, même s'ils ne sont pas nombreux, des emplois, des logements en location, et scolarisent les ruraux des villages limitrophes. Mais surtout, elles véhiculent une image urbaine des modes de vie auprès de ruraux de plus en plus en rupture avec le monde agricole. Il existe par ailleurs une forte mobilité rurale entre villages et bourgades en voie d'urbanisation, que l'on pourrait assimiler à des migrations des campagnes vers les petites villes.

Parmi ces agglomérations, certaines sont dynamiques sur le plan démographique (elles enregistrent des taux de croissance supérieurs à la moyenne du delta, soit 2,8 % par an entre 1976 et 1986). Elles ont amorcé une reconversion économique dans les secteurs non agricoles (plus de la moitié de la population active travaille dans des secteurs économiques non agricoles) et bénéficient de l'encadrement scolaire.

À partir d'une cartographie précise de ces localités, j'ai dressé une typologie des différents bourgs et gros villages. Celle-ci a révélé plusieurs type de situations, selon le dynamisme démographique de ces bourgades, leur localisation par rapport aux grandes villes, le type d'activité pratiqué par les habitants et leur niveau d'instruction, et les relations tissées avec les villages et les villes.

On distingue globalement trois grands types de bourgades et gros villages :

— les bourgs où l'activité de la population est de moins en moins orientée vers l'agriculture (moins de 30 % des actifs dans l'agriculture en 1986) et où la scolarisation est plus étendue. Dans ces bourgades, un certain nombre d'entreprises artisanales, commerciales ou de services ont pu être créées, et une partie de plus en plus élevée de la population active effectue des migrations pendulaires de travail vers les grandes villes (chefs-lieux de provinces ou villes industrielles) ;

— les bourgs encore agricoles, mais qui ont développé de nouvelles activités économiques et qui ont profité de la proximité des villes secondaires. Ils sont dans une situation intermédiaire entre les bourgs urbanisés ou industriels et les gros villages agricoles. Selon leur localisation par rapport aux villes et au réseau routier, ils enregistrent de façon variable des taux de croissance démographiques élevés ou non et ont accès à des emplois non agricoles ;

— les gros villages à économie agricole.

La part de la population active qui travaille dans l'agriculture est élevée (70 % à 78 % du total des actifs) et la population est en grande majorité analphabète. Toutefois, les exploitants agricoles de certains villages ont profité de la proximité du marché du Caire pour écouler leurs produits. Ces villages, dynamiques sur le plan démographique, sont en général localisés sur les bourrelets des branches du Nil et ont accès à l'eau d'irrigation de façon permanente, ce qui leur permet de cultiver des produits maraîchers.

D'autres gros villages, trop isolés des marchés et pratiquant une agriculture traditionnelle, végètent sur le plan démographique et économique.

Urbanisation et destruction des terres agricoles

Si l'agriculture égyptienne a su s'intensifier et a bénéficié de l'extension des terres cultivables à la périphérie du delta, elle souffre de la destruction de terres agricoles devant l'emprise de la construction. Ce phénomène est d'autant plus grave qu'il concerne les terres

de meilleure qualité du Haut-Delta, notamment celles qui ont toujours été les mieux cultivées, à la périphérie des grandes villes. Les lois sévères imposées par les pouvoirs publics pour limiter le grignotage des terres agricoles sont rarement appliquées.

Les gouvernorats densément peuplés du Haut-Delta ont perdu entre 1961 et 1981 7,3 % de leurs terres cultivées au profit de la construction. C'est dans la proximité du Grand Caire que le processus a été le plus dévastateur, avec des summums de 13 % et de 16 % pour les districts adjacents à la capitale (d'après des statistiques du ministère de l'Agriculture, 1961 et 1981). C'est aussi à la périphérie de grandes villes industrielles comme Tanta et de Mahallat el Koubra que cette expansion a été très active : 10 % des terres en vingt ans. Cette diminution des terres cultivées concomitante à une forte croissance démographique ne fait qu'accentuer la pression sur la terre agricole.

Les nouvelles dynamiques économiques : intensification de l'agriculture, mobilité spatiale et mobilité professionnelle

L'intensification de l'agriculture et la pression démographique

L'Égypte fait partie des pays ayant des rendements agricoles parmi les plus élevés du tiers monde. L'État est depuis toujours intervenu pour améliorer les capacités productives du pays en modernisant le système d'irrigation et de drainage, sans lequel aucune agriculture ne serait possible, en bonifiant les marges marécageuses et désertiques d'un delta et d'une vallée trop densément peuplés, et surtout en intensifiant les systèmes de culture par le contrôle des rotations culturales organisées autour de la culture du coton — l'or blanc,

source de la richesse du pays jusqu'aux années soixante-dix. Irrigation de l'agriculture, utilisation permanente des terres (jusqu'à trois récoltes par an), mécanisation et intensification des systèmes de culture (semences sélectionnées, grande utilisation d'engrais) et intégration très poussée de l'agriculture et de l'élevage caractérisent l'agriculture égyptienne.

Avec le ralentissement de l'exode rural et la densification de plus en plus forte de la population, on a assisté à l'intensification et la diversification des systèmes de culture et d'élevage. L'État, qui contrôlait sévèrement les rotations agricoles et la commercialisation des cultures stratégiques comme le coton, le blé et le riz, les achetant à des prix bien inférieurs aux cours mondiaux, a dû libéraliser l'agriculture sous Sadate, à la fin des années soixante-dix. Le coton, dont la production n'est pas du tout rentable pour les exploitants car il a un cycle très long et demande beaucoup de travail, a été relégué dans les régions les moins urbanisées du delta, où la pression démographique est moindre. En revanche, l'élevage paysan s'est fortement développé, car il est plus à même d'utiliser la main-d'œuvre familiale et de rentabiliser de minuscules parcelles de plus en plus cultivées en fourrage. En 1981, près de 40 % des superficies étaient cultivées en bersim (trèfle d'Alexandrie) ou en céréales destinées au bétail lors des deux saisons culturales d'été et d'hiver.

Toutefois, l'extrême morcellement des exploitations, dont la superficie moyenne ne dépasse pas un hectare, ne permet pas à la majeure partie des agriculteurs de vivre de leurs terres, et près de 40 % d'entre eux ont un deuxième, voire un troisième emploi dans les régions les plus densément peuplées. En général, ils trouvent ces emplois dans les villes des Provinces ou au Caire. Ils sont fonctionnaires le matin, et agriculteurs l'après-midi.

Parallèlement, les systèmes d'exploitation agricole dans les campagnes les plus urbanisées se sont intensifiés et diversifiés vers des productions plus rentables. Avec l'ouverture économique et les migrations vers les pays pétroliers, le niveau de vie de certaines couches sociales urbaines et semi-urbaines s'est élevé et a provoqué une formidable croissance de la consommation de produits frais (légumes, fruits, laitages et viandes). Dans un rayon de plus de 50 km au nord du Caire, zone que l'on appelle le triangle maraîcher, la culture du coton a fait place aux cultures maraîchères et

fruitières et au bersim, principale culture fourragère du pays. Là, les exploitants qui bénéficient d'un double accès à l'eau — par les canaux principaux, qui partent de l'apex du delta, et les nombreux puits qui ont été foncés dans la nappe phréatique non salée — se sont spécialisés dans les cultures maraîchères et fruitières. Les terres localisées le long des berges du Nil, où les sols sont plus légers, sont en général occupées par des cultures très lucratives comme les pommes de terre et les bananes, dont les Cairotes sont très friands. En dehors de ces zones, la distribution bimensuelle de l'eau d'irrigation limite l'utilisation intensive des sols.

Des poulaillers « industriels » ont surgi dans les champs et l'embouche bovine s'est développée. Ces productions, dont les prix ne sont pas contrôlés par l'État, ont permis à des exploitants de rentabiliser leurs micro-exploitations.

Certains gros villages, dont la majeure partie des exploitants ont intensifié et diversifié leurs systèmes de culture et d'élevage, enregistrent ainsi des taux de croissance démographiques supérieurs à la moyenne (2,6 % entre 1976 et 1986), malgré une participation très élevée des actifs à l'agriculture.

Les migrations vers les pays pétroliers

Avec l'ouverture des frontières, plusieurs millions d'Égyptiens sont partis travailler dans les pays pétroliers.

Les exploitants à l'étroit sur leurs terres, les employés du tertiaire urbain ou les villageois au pouvoir d'achat érodé par la libéralisation économique, les diplômés au chômage en nombre croissant sont autant de candidats au départ vers le Golfe, et ceci malgré la dégradation des conditions de travail dans les pays les plus pourvoyeurs d'emplois. L'urbanisation des modes de vie, la nucléarisation des familles, la scolarisation des enfants ont accentué le processus de la monétarisation de l'économie des villages et des bourgs, d'où un plus grand besoin de liquidités qui pousse certains à émigrer.

Les migrants qui partent dans les pays du Golfe cherchent généralement à amasser de l'argent pendant un temps déterminé pour améliorer leurs conditions de vie, construire une maison, se marier ou élaborer un projet. Partir n'est pas une décision que l'on prend

seul, elle entre dans un projet familial précis qui dépend de la structure familiale.

Les revenus de l'émigration serviront à construire en dur la maison familiale, à acheter une petite parcelle de terre ou, en cas de migration de plus longue durée, à capitaliser. Les jeunes qui partent seuls essayent en général de s'émanciper de la tutelle paternelle. Contrairement aux migrations vers les pays européens, où le marché du travail arrive à absorber beaucoup plus de travailleurs non qualifiés sur une longue durée, les migrations permanentes vers les pays du Golfe ont touché principalement les techniciens, ingénieurs et diplômés de haut niveau, soit un dixième des migrants.

Là-bas, les migrants ont appris de nouveaux métiers, ou tout au moins ils ont eu un plus grand contact avec la ville. Ils ont investi leurs économies dans l'amélioration de l'habitat, dans les équipements domestiques et ménagers et dans des petits projets qui concourent eux aussi à l'introduction à la campagne de modes de vie urbains. Le boom de la construction dans les zones rurales a dynamisé l'économie locale et consolidé l'implantation de nombreux jeunes qui auraient pu partir en ville.

L'amélioration des conditions de vie dans les campagnes et les zones péri-urbaines a limité le désir de ces jeunes de partir vers la ville, en particulier dans un contexte de grave crise urbaine au Caire, où les logements sont devenus difficilement accessibles. Cette crise a favorisé la dynamique résidentielle en milieu rural et péri-urbain, et l'intensification des relations villes-campagnes.

La diversité des activités dans les bourgs et les villages polarisés par les villes

L'agglomération de la population dans un maillage urbain très serré a généré l'éclosion d'un marché de consommateurs de plus en plus monétarisé et a favorisé, avec la libéralisation de l'économie, l'investissement des économies des émigrés dans les services, l'artisanat et le commerce.

Pour les zones rurales du delta, la croissance du nombre d'emplois dans les établissements du secteur privé et du secteur public a

atteint 6,7 % par an entre 1976 et 1986, ce qui s'est traduit par la création de plus de 100 000 emplois. Les entreprises sont généralement de faible taille et ont en moyenne 1,5 employé (CAPMAS, 1976 et 1986). Les entreprises installées dans le monde rural offrent cependant peu d'emplois aux ruraux, seuls 8,7 % des actifs y travaillaient en moyenne en 1986.

Les villages et les bourgades localisés le long du Nil, à la périphérie du Grand Caire ou dans certaines zones nouvellement bonifiées, ont été les plus actifs pour créer des entreprises. 15 %, 20 % voire 40 % des actifs travaillent dans les établissements ruraux des secteurs publics ou privés. Ces zones ont accueilli, dans le cadre de la politique de délocalisation des entreprises urbaines, de nombreux établissements commerciaux ou industriels originaires du Caire.

Dans les bourgs les plus actifs, on assiste à l'émergence de nouvelles entreprises et au développement de services auxquels ont accès les couches sociales les plus urbanisées de ces agglomérations. Si l'État a peu participé à toutes ces transformations en zone rurale ou péri-urbaine, il reste toutefois un des principaux pourvoyeurs d'emplois non agricoles. Écoles, dispensaires et autres services publics emploient une main-d'œuvre non négligeable dans les plus grosses bourgades.

À Chanaouane, gros bourg du Haut-Delta, l'émigration vers les pays du Golfe semble avoir profondément transformé les conditions de vie. On estimait à la fin des années quatre-vingt que plus de 20 % des familles avaient envoyé un de leurs membres à l'étranger (REICHERT, 1991 : 252). Les émigrés ont en effet investi 37 % de leurs économies dans la construction, et 57 % dans l'achat de produits de consommation courante. D'après les deux tiers des personnes interrogées lors de l'enquête menée par Christoph Reichert en 1989, le principal impact de l'émigration sur le bourg de Chanaouane a été le boom de la construction. Celui-ci a dynamisé le secteur de la petite entreprise artisanale liée au bâtiment. Toutes ces entreprises ont été fondées par des migrants à leur retour.

Toutefois, les emplois créés par les émigrés se trouvent principalement dans les entreprises de services ou de commerce, secteurs qui impliquent faiblement l'agriculture et ont peu d'entraînement sur l'économie. Malgré l'importance du volume de la production agricole, la petite entreprise rurale de transformation n'a pu s'épanouir

devant la concurrence internationale à cause du manque de moyens financiers et techniques de la majorité des exploitants, de leurs maigres surplus et de l'absence de volonté de l'État pour favoriser ce secteur. Les entreprises de transformation de produits agricoles (crémerie, congélation, conserveries...) sont en fait concentrées dans les mains d'une poignée de grands industriels, souvent des trusts étrangers, qui laissent peu de place à la petite production.

L'urbanisation des modes de vie

Avec le développement de la scolarisation des jeunes gens et des jeunes femmes et le départ à l'étranger de nombreux ruraux, les velléités d'émancipation de la classe sociale la plus urbanisée des villages et des bourgades ont eu un net impact sur le paysage villageois. Si autrefois les jeunes couples résidaient dans la famille du mari, depuis les années soixante-dix les jeunes scolarisés cherchent à quitter l'emprise familiale. Ils n'ont d'autre solution que de partir dans le Golfe deux ou trois ans, pour amasser de quoi construire une maison pour leur famille ou de quoi louer un logement dans les bourgades les plus urbanisées. Les plus démunis, les jeunes paysans en général, n'ont d'autre alternative que de rester sous le toit paternel, dans des familles élargies comptant parfois plus de 20 personnes. Dans le cas des jeunes diplômés sans ressource, ce type de cohabitation est toujours difficile à supporter, notamment s'ils aspirent à épouser une jeune femme ayant fait des études.

Les jeunes qui cherchent à s'émanciper préfèrent construire leurs habitations en marge du village ou du bourg, là où la pression sociale est moins forte. Souvent, plusieurs frères construisent ensemble un immeuble qu'ils partageront en plusieurs appartements individuels.

Ainsi, en 1986, 29 % des unités d'habitation dans le delta sont des appartements (30 % à 40 % des habitations localisées à la périphérie des villes sont de ce type). Dans les zones rurales et périurbaines de Damiette, c'est le cas pour 80 % des logements (CAPMAS, 1986).

À la périphérie des bourgades, on voit se développer de nouveaux quartiers où résident les *bandareyyin,* qualificatif que l'on donne aux personnes « urbanisées » qui travaillent en ville. Les logements y possèdent des caractéristiques urbaines : habitat en hauteur, avec sanitaires, mobilier, confort...

De nombreuses agglomérations rurales se sont ainsi transformées, et leurs quartiers périphériques urbanisés et densifiés, bien que l'État ne participe pas à l'installation d'infrastructures urbaines (eau courante, tout-à-l'égout, routes goudronnées) réservées aux seules villes.

Le regain démographique dans les bourgs et les villages s'est accompagné de profondes transformations des structures économiques familiales. Celles-ci ont réussi à se maintenir nombreuses encore grâce à la pratique de plus en plus généralisée de la pluri-activité des chefs de famille, du travail en ville ou dans les pays pétroliers des fils. La famille élargie d'origine paysanne a cependant résisté à toutes ces mutations sociales, malgré une tendance à la nucléarisation, et est d'ailleurs devenue la garante du maintien de nombreuses exploitations du fait de la diversité des revenus qui la font vivre.

Les familles paysannes

La plupart du temps, les paysans ont plusieurs sources de revenus, du fait de l'exiguïté des parcelles, mais aussi de la scolarisation d'une partie des enfants. Avec des exploitations ne dépassant pas un demi-hectare en moyenne dans le Haut-Delta, 40 % des exploitants en 1981 pratiquaient la pluri-activité. Il existe cependant deux types de familles qui n'ont pas d'autre ressource que l'agriculture :

— les paysans sans terre, les ouvriers agricoles, les exploitants microfundistes analphabètes avec des enfants en bas âge, qui, malgré leur grande pauvreté, ne sont pas partis du village ;

— les familles paysannes qui possèdent au moins un hectare.

C'est la taille minimale pour qu'une famille puisse vivre de son exploitation et employer toute la main-d'œuvre familiale. Cela explique pourquoi dans une région où plus de la moitié des exploitants ne possèdent pas un feddan on rencontre peu de familles de ce type. L'élevage de quelques têtes de bétail permet d'intensifier la production. Les enfants sont rarement scolarisés, surtout les aînés,

qui ont dû très tôt aider le père dans les champs. N'étant pas partis à l'étranger, ils n'ont pu se construire une maison et continuent à résider dans des maisons en pisé. Dans les familles où les jeunes gens sont peu nombreux, la survie de ce type d'exploitation est remise en cause.

Certaines enquêtes effectuées à la fin des années soixante-dix (RADWAN et LEE, 1986) ont montré que, déjà à cette époque, plus de 50 % des revenus des exploitations agricoles provenaient de l'extérieur. Avec le développement des migrations vers le Golfe, les revenus extérieurs à l'exploitation ont augmenté, tout au moins temporairement.

C'est principalement à proximité des villes et dans les villages ou bourgades où le niveau de scolarisation est le plus élevé que la pluri-activité est largement pratiquée.

Les familles étant de type élargi, la multiplicité des ressources est plus fréquente. Soit c'est le père qui a un second emploi, soit ce sont les fils qui complètent les revenus agricoles grâce à leurs salaires. Ils sont étudiants, chômeurs diplômés dans l'attente d'une éventuelle affectation dans la fonction publique, paysans travaillant sur les terres familiales, fonctionnaires en ville mais sans les revenus nécessaires pour s'émanciper. Dans la plupart des familles élargies de paysans, on retrouve ces différents types d'occupations, car tous les fils n'ont pas été scolarisés. Certains diplômés se trouvent ainsi obligés de retourner à la terre et même de se faire embaucher comme ouvriers agricoles sur d'autres exploitations.

Les paysans qui ont un double emploi travaillent dans le commerce du bétail et des légumes, ou comme petits fonctionnaires villageois (gardes champêtres ou contrôleurs de l'irrigation). La proximité de la capitale a pu dynamiser certains secteurs économiques (commerce d'engrais ou de fourrage), et les emplois y sont plus nombreux en milieu rural. Les fonctionnaires paysans sont généralement plus jeunes, leurs aînés n'ayant pas eu accès à la scolarisation.

Les jeunes salariés ont du mal à s'émanciper, du fait de la faiblesse de leurs salaires, mais aussi du coût de plus en plus élevé du mariage. Deux, trois ou quatre salaires de fonctionnaires s'ajoutent aux revenus agricoles de la famille. Trois facteurs limitent le départ de la maison paternelle : la non-émigration dans le Golfe, la mono-

activité, et l'absence de travail de l'épouse. Les femmes qui travaillent, qu'elles soient fonctionnaires, qu'elles fassent du commerce ou de l'artisanat ou qu'elles soient employées comme ouvrières agricoles, cherchent à quitter la maison des beaux-parents.

Les familles vivant d'activités secondaires ou tertiaires

Les familles nucléaires de petits notables

Elles constituent la fraction urbanisée du village et vivent souvent dans les quartiers récents. Cette strate de la population est composée par les fonctionnaires qui ont un échelon élevé, directeurs d'école, responsables d'administration, inspecteurs, professeurs d'université, ou par le personnel gradé de l'armée. Ils travaillent au bourg ou dans les villes voisines. Ces fonctionnaires sont fils de propriétaires fonciers ou petits notables n'ayant pas pu quitter le village. Ayant un métier bien payé et stable, ils se sont construit une maison, parfois conjointement avec leurs frères, grâce à la vente de terrains, de bijoux ou d'héritages, mais rarement en émigrant à l'étranger. Les familles sont de plus petite taille que chez les paysans, avec 3 à 5 enfants, qui sont tous scolarisés. Si ces familles ne sont pas parties vivre sur leur lieu de travail, c'est que l'existence au village paraît plus conforme à leurs aspirations, notamment pour l'éducation de leurs enfants, pour la qualité de la vie et des relations sociales. Leur mode de vie est complètement urbain, mais elles préfèrent la respectabilité de petits notables ruraux à l'anonymat des grandes villes. Les vrais notables, les grands propriétaires fonciers, sont tous partis au Caire durant les années soixante. Ils sont médecins, avocats, grands professeurs, et le seul lien qui les rattache à leur village est la location de leurs terres, la construction d'appartements locatifs ou leur fonction politique (beaucoup de maires de villages vivent dans les grandes villes).

Les familles nucléaires de petits fonctionnaires

Comme en ville, vivre avec un seul salaire devient impossible si l'on veut avoir un niveau de vie supérieur à celui des paysans.

Même si la vie est beaucoup moins chère qu'en ville, le changement des modes de consommation, la scolarisation des enfants, et surtout, dans le cas des locataires, le montant des loyers, qui dépassent généralement 50 £E, nécessitent au minimum un revenu de 200 £E par mois. L'émigration dans les pays du Golfe, la pluri-activité et le travail des femmes touchent la majeure partie de ces petits employés qui travaillent en ville ou au bourg.

Avec la libéralisation économique, le niveau de vie de cette classe sociale a sérieusement été affecté par l'inflation. Dans les années soixante, elle constituait une sorte de classe moyenne, du fait des salaires beaucoup plus élevés qu'elle percevait. À la périphérie du Caire, la présence de nombreuses industries publiques à proximité des villages avait permis à cette classe de se développer sans pour autant quitter le village. L'émigration a été pour certains un moyen d'améliorer leur statut. D'après l'enquête du Conseil national de la population, 8 % des émigrés entre 1974 et 1984 étaient des ouvriers du bâtiment et 27 % travaillaient dans les services avant leur départ.

Les urbains installés dans les bourgs grossissant le flot des migrants pendulaires

On les rencontre surtout à la périphérie du Caire. Ils viennent principalement de Choubra (un des quartiers du Caire les plus densément peuplés) et de Choubra el Kheima (une des banlieues les plus industrielles du nord du Caire). Jeunes couples avec peu d'enfants, ils subissent de plein fouet la crise du logement dans la capitale. Ils sont chauffeurs, professeurs, employés ou commerçants et vivent uniquement de leur salaire, la plupart du temps trois à quatre fois supérieur à celui des fonctionnaires ruraux. Ce sont des gens qui ont l'habitude de changer de résidence, certains sont partis dans le Golfe, d'autres sont chauffeurs sur longue distance. Les femmes ne travaillent pas, même si elles sont diplômées, car elles ne veulent pas laisser les enfants seuls au bourg durant la journée. Leur intérieur possède les mêmes caractéristiques que ceux des appartements cairotes.

Ils vont tous les jours au Caire, à Choubra el Kheima, et emmènent leurs enfants qui y sont scolarisés. Le niveau scolaire du village est trop bas pour ces urbains. Mal intégrés dans ces bourgades, ils ne rêvent que de rentrer au Caire.

Conclusion

Dans un espace complètement saturé, le delta du Nil a connu de nombreuses transformations économiques, sociales et spatiales depuis une vingtaine d'années.

Dans cette région qui a déjà atteint des seuils d'intensification agricole très élevés, l'agriculture ne peut plus nourrir les excédents démographiques, qui chaque année dépassent 800 000 personnes.

Avec l'ouverture économique décidée par Sadate, l'émigration dans le Golfe, et l'embauche de nombreux ruraux dans la fonction publique urbaine, la population rurale a réussi à maintenir sa résidence dans les bourgs et les villages densément peuplés tout en travaillant en ville ou dans les petites entreprises locales. C'est dans les nouveaux rapports que tissent les bourgades du delta avec les villes que l'on peut comprendre l'extraordinaire dynamisme démographique des zones rurales.

De telles transformations de la mobilité démographique ne peuvent cependant plus être prises en compte par les outils statistiques traditionnels que sont les recensements et les grandes enquêtes. Leurs critères de définition de l'urbain et du rural sont inappropriés pour rendre compte des transformations qui se sont opérées dans les campagnes, notamment le processus d'urbanisation. La définition restrictive de l'urbain en Égypte rend nécessaire de ne pas s'en tenir à la dichotomie ville/campagne pour analyser les causes de la rapide poussée démographique en œuvre à la périphérie des grandes villes et dans les bourgades depuis les années soixante-dix. En effet, l'administration persiste à qualifier de rurales des agglomérations de plus de 10 000 habitants non dotées de pouvoir administratif et les communes de la banlieue du Caire, en profonde mutation. Il faudrait créer une nouvelle grille d'analyse pour appréhender les espaces péri-urbains, les bourgs satellites des grandes villes, qui sont dans certains cas devenus de véritables banlieues dortoirs ou industrielles, et les bourgs qui ont tissé des relations socio-économiques et administratives (offre d'emplois aux villageois, location d'appartements, services) avec les villages limitrophes. Dans une région où les densités atteignent 1 000 à

1 500 habitants au kilomètre carré, où la population des agglomérations de plus de 10 000 voire 20 000 habitants travaille principalement dans les activités non agricoles, les rapports ville-campagne ont fortement évolué.

L'analyse du processus d'urbanisation des campagnes est complexe, dans les pays occidentaux ou dans les pays du tiers monde. L'extension des banlieues autour des grandes villes, l'installation de néoruraux dans les campagnes et la transformation des modes de vie ont remis en cause les notions de rural et d'urbain. Villes et campagnes sont devenues profondément dépendantes et imbriquées spatialement, et la mobilité des populations rurales et périurbaines a accentué le processus d'urbanisation des campagnes.

Dans les régions densément peuplées des vallées irriguées et des deltas, la pression démographique des zones rurales et la saturation des grandes villes sont telles qu'il faut trouver de nouveaux moyens pour analyser les mouvements de populations et les transformations concomitantes des modes de vie des couches sociales qui ne vivent plus de l'agriculture.

L'approche cartographique paraît être un moyen pour sortir de l'impasse méthodologique créée par l'utilisation abusive du concept de rural en Égypte. En effet, l'analyse des cartes démographiques et socio-économiques au maillage communal (plus petite entité administrative) m'a permis de localiser des zones et des types d'agglomérations qui possèdent des dynamiques démographiques et sociales que l'on pourrait appeler de type urbain (densités fortes, taux de croissance démographique élevé, taux d'analphabétisme faible, part de la population travaillant dans l'agriculture en pleine régression). Les communes localisées dans la zone d'influence des grandes villes ont, depuis la fin des années soixante-dix, enregistré de tels changements qu'il est impossible de les étudier sans prendre en compte les rapports très étroits qu'elles entretiennent avec les agglomérations urbaines.

Bibliographie

ABDEL HAKIM (M. S.), ABDEL `HAMID (W.), 1982 — *Some aspects of urbanisation in Egypt.* University of Durham, Center for Middle Eastern and Islamic Studies, Occasional Paper series, 15, 45 p.

ABDEL MO'TY (A. B.) 1986 — L'émigration et l'avenir de la question sociale en Egypte. *Maghreb-Machrek,* 112 : 43-55.

ADAMS (R.), 1985 — Development and structural change in rural Egypt. *World development,* 13 (6) : 705-723.

BACH HAUGAARD (K.), 1984 — *Agrarian transformation, socio-economic conditions and external labor migrations in an Egyptian village.* Copenhague, Center for Development Research, CDR Project Paper D 84, 221 p.

BIRKS (J. S.), SINCLAIR (C. A.), 1980 — *International migrations and development in the Arab region.* Genève, International Labour Office.

CAPMAS, 1976 — *Recensement Général de la Population, de l'Habitat et des Établissements.*

CAPMAS, 1986 — *Recensement Général de la Population, de l'Habitat et des Établissements.*

CHOUKRI, ECKAUS (R.), MOHIELDIN, 1978 — *Migration and employment in the construction sector: critical factors in Egyptian Development.* Cairo University MIT Technology Adaptation Program.

COMMANDER (S.), 1987 — *The state and agricultural development in Egypt since 1973.* London, Ithaca Press, 320 p.

COMMANDER (S.), HADHOUD (A. A.), 1986 — From labour surplus to labour scarcity? The agricultural labour market in Egypt. *Development Policy Review,* 4 (2) : 161-180.

DEBOULET (A.), FANCHETTE (S.), 1995 — « Les migrations en Égypte : étude statistique ». *In : Les nouvelles formes de la mobilité spatiale dans le monde arabe,* tome 1, Tours 1995, Urbama/Cedej/Cermoc, Fascicule de recherches 27, 50 p.

FANCHETTE (S.), 1990 — Densités de population et urbanisation de l'espace rural : le cas du Delta du Nil. *Revue Tiers Monde,* 21 (121) : 29-56.

FANCHETTE (S.), 1990 — Le rural et l'urbain : cartographie de la densification. Le Caire, Cedej, *Egypte/Monde Arabe* 1 : 55-67.

FANCHETTE (S.), 1992 — Stratégies migratoires dans l'espace surpeuplé du delta du Nil. Poitiers, *Revue Européenne des Migrations Internationales,* 8 (2) : 147-170.

FANCHETTE (S.), à paraître — *Densités de population et urbanisation des campagnes.* Thèse de géographie, université Paris-VIII.

GLAVANIS (C.), GLAVANIS (P.), 1983 — The sociology of agrarian relations in the Middle East: the persistance of household production. *Current Sociology,* 2, vol. 13 : 1-109.

HOPKINS (N.), 1981 — *Mechanisation, migration and labour in an Egyptian village.* ADS Economic Working Paper 47, University of California.

HOPKINS (N. S.), MEHANNA (S.), ABDELMAKSOUD (B.), 1982 — *The state of agricultural mechanisation in Egypt: results of a survey.* Cairo, Ministry of Agriculture, 665 p.

HOPKINS (N. S.), 1983 — « The social impact of mechanization ». *In* RICHARDS (A.), MARTIN (Ph. L.), éd. : 181-198.

HOPKINS (N. S.), 1988 — *Agrarian transformation in Egypt.* Cairo, The American University in Cairo Press, 215 p.

IBRAHIM (A.), 1982 — « Impact of agricultural policies on income distribution ». *In* ABDEL KHALEK (G.), TIGNOR (R.), éd. : *The political economy of income distribution in Egypt,* N.Y., Holmes and Meyer : 198-247.

JANVRY (A. de), SUBBARAO (K.), 1983 — « Wages, prices and farm mechanization in Egypt : the need for an integrated policy ». *In* RICHARDS (A.), MARTIN (Ph. L.), éd : 237-264.

EL KADI (G.), 1990 — Nouvelles tendances de l'urbanisation en Égypte : ruptures ou continuités ? Le Caire, Cedej, *Egypte/Monde Arabe,* 1 : 25-45.

KHAFAGI (F.), 1983 — Socio-economic impact of emigration from a Giza village. *In* RICHARDS (A.), MARTIN (Ph. L.), éd. : 135-158.

KHATTAB (H. A. S.), GREISS (A. D.), 1982 — *Impact of rural labour migration on the structure of the family a nd the role of women.* Population Council, Regional Paper, mars 1982, 72 p.

KORAYEM (K.), 1986 — The economic impact of labour emigration on the rural sector in Egypt. Cairo, *L'Égypte Contemporaine* : 181-198.

Ministère de l'Agriculture (Égypte), 1961 — *Recensement général de l'agriculture.*

Ministère de l'Agriculture (Égypte), 1981 — *Recensement général de l'agriculture.*

MITCHELL (T.), 1990 — The invention and reinvention of the Egyptian peasant. *International Journal of Middle East Studies,* 22 : 129-150.

MORSY (S. A.), 1982 — Agrarian transformation and male-female power relation in the egyptian Delta. American Research Center in Egypt, *Newsletter* 117 : 49-56.

NASSEF (A. F.), 1985 — Trends and prospects of urbanization in Egypt. Cairo Demographic Center, *Annual Seminar, Monographic Series* 13 : 177-212.

RADWAN (S.), LEE (E.), 1986 — *Agrarian changes in Egypt: an anatomy of rural poverty.* London, ILO WEP study, Croom Helm.

REICHERT (Ch.), 1991 — « Migrations de main-d'œuvre et diversification institutionnelle dans deux villages égyptiens ». *In* : *Les migrations dans le Monde Arabe,* Iremam/CNRS.

RICHARDS (A.), 1980 — The agriculture crisis in Egypt. *The Journal of Development Studies,* 16 (3) : 303-321.

RICHARDS (A.), 1981 — Agricultural mechanization in Egypt: hopes and fears. *International Journal of Middle East Studies,* 13 (4) : 409-425.

RICHARDS (A.), 1982 — Peasant differenciation and politics in contemporary Egypt. *Peasant Studies,* 9 (3).

RICHARDS (A.), MARTIN (Ph. L.), éd., 1983 — *Migration, mechanization and agriculture labor markets in Egypt.* Boulder Colorado, Westview Press, Cairo, AUC Press.

RICHARDS (A.), MARTIN (Ph. L.), NAGAAR (R.), 1983 — « Labor shortages in Egyptian agriculture ». *In :* RICHARDS (A.), MARTIN (Ph. L.), éd. : 21-44.

SABBAGH (G.), 1982 — « Migration and social mobility in Egypt ». *In* Kern (M.), Yassin (S), éd. : *Rich and poor states in the Middle East*, Cairo : 71-95.

SAINTE MARIE (Ch. de), 1984 — Modernisation de l'agriculture et reproduction des inégalités de développement en Egypte. *In : Territoires et sociétés au Maghreb et au Moyen-Orient*, série Études sur le Monde Arabe, Lyon.

EL SINGABY (T.), 1985 — Migrations et capitalisation de la campagne en Égypte : la reconversion de la famille paysanne. *Revue Tiers Monde,* 26 (103) : 523-532.

SPRINGBORG (R.), 1990 — Agrarian bourgeoisie, semiproletarians and the Egyptian state: lessons for liberalization. *International Journal of Middle East Studies,* 22 : 447-472.

SPRINGBORG (R.), 1991 — State-society relations in Egypt: the debate over owner-tenant relations. Middle East Institute, *The Middle East Journal,* 45 (2) : 232-249.

STAUTH (G.), 1983 — Capitalism, farming and small peasant household in Egypt. *Review,* 7 (2) : 285-313.

TAYLOR (E.), 1984 — Egyptian migration and peasant wives. *Merip Report,* 14 (5) : 3-10.

ZIBANI (N.), BOUCHEZ (D.), 1990 — Les migrations de main-d'œuvre et leurs enjeux du point de vue de l'Infitah : bilan de deux enquêtes nationales. *Revue Tiers Monde,* 31 (121) : 119-143.